

# Le Marpiniot

n°370 / Avril 2025

DEMARRAGE DU CHANTIER  
« LOTISSEMENT  
LES TERRASSES »  
RUE ALBERT CAMUS  
(CONSTRUCTION DE  
72 LOGEMENTS)

MARPENT



*L'initiative  
en actions*

Consultation citoyenne  
page 7 « La Salmagne »

# SOMMAIRE

<b>Edito du Maire</b>	<b>Page 2</b>
<b>Retour en images</b>	<b>Page 3</b>
<b>Actualités</b>	<b>Page 6</b>
<b>Rétrospective 2024</b>	<b>Page 6</b>
<b>Consultation citoyenne</b>	<b>Page 9</b>
<b>La Plage Verte</b>	<b>Page 10</b>
<b>Les services de l'Agglo</b>	<b>Page 10</b>
<b>Événementiel</b>	<b>Page 11</b>
<b>La jeunesse</b>	<b>Page 11</b>
<b>La Médiathèque</b>	<b>Page 14</b>
<b>Histoire et patrimoine</b>	<b>Page 14</b>
<b>Etat civil</b>	<b>Page 15</b>
<b>Tribune</b>	<b>Page 15</b>
<b>L'agenda</b>	<b>Page 16</b>

## Édito

Chères Marpentoises,  
Chers Marpentois,



Depuis quelque temps, nous avons vu surgir dans plusieurs rues de la commune des encombrants de toute sorte.

Nous déplorons cette situation qui s'explique principalement par les difficultés de l'association mandatée par l'Agglomération pour réaliser ce service.

Nos agents font du mieux que possible pour intervenir, malgré un programme de travail chargé en cette période de tonte et de désherbage. Et je voudrais ici les remercier.

Vous avez peut être remarqué le démarrage du chantier de la rue Camus qui accueillera 72 logements, et celui, plus discret du coron de l'église qui verra une résidence de 6 logements remplacer 5 habitations ne répondant plus aux critères immobiliers et environnementaux.

Avec le printemps et durant tout l'été, la Plage Verte vous accueille pour des moments de détente en famille. Parmi les nouveautés cette année, la location de paddle !

Shefqet BERISHA, reparti dans de lointaines contrées, est remplacé par son collègue et ami M. Bernard PARISIS, éducateur sportif du cru, secondé par Lydie RIVET, fidèle au poste.

Belles découvertes à vous au bord de l'eau et sur l'eau !

Votre Maire

*Jean-Marie Allain*

Directeur de publication :  
Jean-Marie ALLAIN

Responsable de la rédaction :  
Ludovic DAMIENS

Responsable du comité de relecture :  
Bruno LEGROS

Photos de couverture :  
Ludovic DAMIENS

Impression et tirage :  
Imprimerie Roué Jeumont,  
1400 exemplaires

Distribution : Les élus

Prochaine parution : Juillet 2025

### MAIRIE DE MARPENT

#### Horaires d'ouverture

Les lundi, mardi, et jeudi  
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30  
Le mercredi de 8h30 à 12h00  
Le vendredi  
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Tél : 03 27 39 63 41

[accueil@marpent.fr](mailto:accueil@marpent.fr)

[www.marpent.fr](http://www.marpent.fr)

### PERMANENCE DES ÉLUS

#### - Cadre de vie -

Ludovic DAMIENS, adjoint au  
cadre de vie et communication  
assure sa permanence le samedi  
de 10h à 12h SUR RENDEZ-VOUS,  
en mairie ou dans votre quartier.

#### - Logement -

Mme Alda DELPLANCHE assure sa  
permanence SUR RENDEZ-VOUS



# Retour en images

1. Concert du Nouvel An de l'Harmonie Communale
2. 3ème édition de la Nuit de la Lecture
3. Mise en peinture des boiseries de l'Eglise et ses Meuniers »
4. Assemblée Générale de l'association «Le Moulin d'Antan
5. Atelier numérique pour les séniors
6. Sécurisation de la mare de la cour du Groupe Scolaire



## MEDIATHEQUE

*L'oiseau Lyre*

Horaires d'ouverture  
de la bibliothèque et espace  
multimédia

Mercredi : 15h-17h  
Samedi : 10h-12h

## A.S.V.P.

Notre Agent de Surveillance  
de la Voie Publique (ASVP)  
reçoit sur rendez-vous.

Pour fixer votre Rendez-vous,  
vous pouvez contacter la mairie  
aux heures d'ouverture.

Tél : 03 27 39 63 41

## BUREAU DE POSTE

Horaires d'ouverture

Mardi	9h00 - 12h00
Mercredi	9h00 - 12h00
Judi	9h00 - 12h00
Vendredi	9h00 - 12h00
Samedi	9h00 - 12h00

Relève du courrier à 12h00.

Ces horaires sont susceptibles  
d'évolution chaque semaine.

7. Le Théâtre de la Tour en représentation dans l'Auditorium

9. Salon de l'Artisanat organisé par l'Amicale des Ecoles et ses Meuniers »

d'énrochement

élèves de CM2 à la Médiathèque

11. Réfection du trottoir à proximité du Stade des Cheminots à la suite des travaux

12. Ecorces dans les parterres en périphérie du parking de la Supérette

8. Travaux d'énrochement au Stade des Cheminots

10. Soirée organisée par l'association « Le Moulin d'Antan

13. Dictée pour les



7



8



9



10



11



12



13

## CONTACTER LA C.A.M.V.S.

Le numéro vert 0800 306 573 (appel gratuit depuis un poste fixe) est mis en place par la C.A.M.V.S. afin de vous permettre d'accéder aux différents services et d'y préciser votre demande

**Pôle accueil de la C.A.M.V.S.**

**18 rue du 145ème Régiment  
d'Infanterie**

**59600 Maubeuge**

**Accueil : 03 27 53 01 00**

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30  
et de 13h30 à 17h30 (16h30 le vendredi)

## DÉCHETTERIE

**1256 Rue du Maréchal Leclerc,  
59460 Jeumont**

### Horaires d'été

lundi : 13h30-18h00  
Mardi : 8h30-12h00 et 13h30-18h00  
Mercredi : 8h30-12h00 et 13h30-18h00  
Jeudi : 8h30-12h00 et 13h30-18h00  
Vendredi : 8h30-18h00  
Samedi : 8h30-18h00  
Dimanche : 8h30-12h00

## DECHETS

**Déchets ménagers et recyclables  
chaque mardi**

Veillez à rentrer vos contenants  
après la collecte

### Déchets verts

Contactez AGIIE Par téléphone : 06 77 39 53  
41 (Numéro accessible du lundi au vendredi,  
de 9h à 12h et de 14h à 16h) ou 06 73 55 11  
81 (Numéro accessible le lundi de 9h à 12h)  
Par email : [dechetsverts@gessa.fr](mailto:dechetsverts@gessa.fr)

**14. Marquage des jeux de la cour d'école par les agents municipaux parking de la Mairie**

**16. Mise en peinture des barrières du cheminement piétons vers le Groupe Scolaire**

**17. Chasse aux oeufs organisée dans le parc Victor VANNOPPEN par l'Amicale des Ecoles**

**15. Renforcement du marquage du parking de la Mairie**

**18. Marquage de places de stationnements, de zones d'interdiction de stationner et de passages pour piétons afin d'assurer la continuité piétonne sur la commune**



### PHARMACIE DE GARDE

Connectez-vous au site Internet [www.servigardes.fr](http://www.servigardes.fr) ou appelez le 0.825.74.20.30 (0.15€ la minute) pour connaître la pharmacie de garde la plus proche de votre résidence. Pour Marpent, il faut impérativement se rendre au commissariat de Jeumont situé Boulevard de Lessines (Tél : 03.27.39.95.50)

### POINT FAMILLES

vous aide dans vos démarches administratives  
Maison de la Famille de l'AGSS,  
1, rue de la gendarmerie  
59600 Maubeuge

**Tél : 03 27 56 65 90**

### ASSISTANTE SOCIALE

Sur rendez-vous le mercredi  
matin en mairie

Pour prendre rendez-vous,  
Contactez le 03 59 73 14 00

ou directement à la  
Maison Nord Solidarités  
résidence Jean Mossay  
boulevard Pasteur  
BP 90243 - Cedex  
59607 Maubeuge



# Actualités

## ELAGAGE DES ARBRES

Les riverains des voies publiques doivent procéder à l'élagage des arbres et arbustes susceptibles de tomber ou de porter atteinte à la sécurité publique par le manque de visibilité.

Le non respect de cette obligation peut donner lieu à une exécution d'office aux frais du propriétaire défaillant et, lorsque ces plantations sont à moins de deux mètres du domaine routier, à une amende de 5e classe (arrêté municipal du 16 janvier 2025).

## MICRO - CRECHE

Vous êtes à la recherche d'un mode d'accueil chaleureux et bienveillant pour votre enfant ?

La micro-crèche Ô P'tit Doudou est là pour vous !

Située rue du long fossé, la structure offre un cadre familial et sécurisé où votre enfant pourra s'épanouir à son rythme. L'équipe de professionnels passionnés met tout en œuvre pour accompagner les petits dans leurs premiers pas, stimuler leur curiosité et répondre à leurs besoins individuels.

Avec un maximum de 12 enfants accueillis simultanément, l'approche est personnalisée, dans un environnement propice à l'éveil et à la socialisation. Les journées sont rythmées par des activités variées : ateliers créatifs, moments de jeux libres, découvertes sensorielles et bien d'autres surprises adaptées à chaque âge.

Bonne nouvelle ! Il reste encore quelques places disponibles pour la rentrée de septembre 2025. Ne tardez pas à inscrire votre enfant et à venir visiter les locaux du lundi au vendredi de 7h30 à 18h00.

Pour plus d'informations ou pour prendre rendez-vous, vous pouvez contacter la structure par email à [optitdoudou@gmail.com](mailto:optitdoudou@gmail.com) ou compléter votre demande de pré-inscription (sans engagement) en complétant le formulaire sur le site internet: [optitdoudou.com](http://optitdoudou.com)

Rejoignez la grande famille Ô P'tit Doudou, où grandir rime avec sourire !



**Ô P'tit Doudou**  
00221-01033035 - Marpenne et Avesnes-sur-Helpe

127 bis rue de Valenciennes 09100 MARPENNE 03 27 55 31 36

28 rue Roger Lissac 09100 MARPENNE 03 27 55 31 36

47 Avenue du Fort Kéops 09100 AVESNES SUR HELPE 03 27 55 31 36

Gwendoline Pint-Lienard  
GESTIONNAIRE

[optitdoudou@gmail.com](mailto:optitdoudou@gmail.com)  
<http://optitdoudou.com>



## SULYVAN RAKBA, LE COUREUR AUX TROPHEES

Membre depuis 13 ans du club d'athlétisme MSL, Sulyvan RAKBA, habitant le quartier de la Fraternité à Jeumont, n'en finit pas de décrocher des titres. Vainqueur junior des 20 kms de Maroilles en 2023 et 2024, Sulyvan reste invaincu sur les courses de l'Avesnois et a fait en 2024 une dizaine de podiums toutes catégories confondues.

8e espoir lors de la mythique course « MARSEILLE CASSIS », il est classé 27ème junior en France pour les 10 kms avec 32 ' 53 ''.

Encore cette année, il est qualifié pour les championnats de France sur les 10 kms et 20 kms.

Toutes nos félicitations à Sulyvan et aux athlètes de MSL dont les résultats sont remarquables et encore merci à leurs entraîneurs bénévoles, Aurore HANNEQUART, Ophélie BROUTIN, Frédéric BROUTIN et Michel WOUE.

## PERMANENCE DU CLIC EN MAIRIE

CLIC, le guide des aides pour les aînés.  
Permanence le jeudi de 14h00 à 16h30  
sur rendez-vous

Téléphone : 03 27 56 16 44

## N'ATTENDEZ PLUS

## POUR CONSULTER UN MÉDECIN

**au Cabinet de téléconsultation médicale**  
face à la Mairie (ancienne entrée) rue de la Mairie

Ouverture	Où s'adresser ?
Lundi au Vendredi	<ul style="list-style-type: none"> <li>de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 : en mairie au 09 72 09 36 36</li> <li>de 17h00 à 20h00 au 06 12 10 06 86</li> </ul>
Samedi	<ul style="list-style-type: none"> <li>de 9h00 à 17h00 au 06 12 10 06 86</li> </ul>

## LE MOULIN D'ANTAN

Les membres de l'association "Le Moulin d'Antan et ses Meuniers" se sont retrouvés en assemblée générale, en présence du maire et de son adjoint, Ludovic Damiens.

Le Président Robert Dedecker a rappelé que l'association avait acheté en 2024, 625 kilos de blé qui ont permis, au travers de 25 moutures, la production de 450 kilos de farine.

Celle-ci est principalement écoulee sur place et dans les marchés du terroir et de l'artisanat comme celui du lycée agricole de GENECH.

Ces recettes permettent de faire face aux frais d'entretien et de maintenance de l'édifice.

Les membres ont d'ailleurs été félicités par les élus pour ce travail et plus largement pour leur engagement dans la cause patrimoniale.

A partir du dimanche 20 avril, les visites reprendront au rythme du 1er et 3e dimanche du mois jusque mi-octobre.

D'autres évènements marqueront la vie de l'association comme La Nuit du moulin fin juillet, Sambre en Fête le 31 août et les journées du patrimoine en septembre.

## FORMATION AUX PREMIERS SECOURS DES AGENTS

Régulièrement, les agents communaux bénéficient d'une remise à niveau de leurs connaissances en matière de secourisme et, plus particulièrement, de secourisme au travail.

En partenariat avec la Protection Civile, 7 agents issus des Services Administratifs, Animation, Petite Enfance, et Ecole Maternelle ont participé à cette formation aux premiers secours.



## PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Lors de la dernière séance du Conseil Municipal, les élus ont délibéré sur la mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde (PCS). Ce plan, rendu obligatoire par une loi de 2004 suite à l'accident de l'usine AZF de Toulouse en 2001, est destiné aux communes soumises à un Plan de Prévention des Risques Naturels Prévisibles.

Le PCS rassemble toutes les informations nécessaires pour gérer les accidents d'ampleur tels que les risques météorologiques, séismes, incendies, risques chimiques et nucléaires, pandémies, etc. Il recense les moyens humains et matériels mobilisables en situation de crise.

Le Maire ou un adjoint peut déclencher le PCS en fonction de la situation, et le Préfet doit être immédiatement informé. Le Préfet peut également déclencher le PCS. En cas de crise, les élus disponibles se réunissent en cellule de crise à la mairie, et les agents municipaux sont mobilisés selon les besoins. Des moyens de communication autonomes et certains membres de l'association ICE sont prévus pour maintenir les contacts.



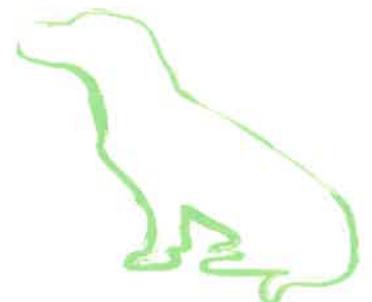
La population concernée serait informée par haut-parleur et via des messages diffusés sur la bande FM. Les secours, les Forces de l'Ordre et l'Armée pourraient être mobilisés pour assister et sécuriser les populations. Seul le Maire ou un adjoint peut mettre fin à l'état de crise, en concertation avec les secours et le Préfet.

L'état de crise et les retours d'expériences du PCS feraient l'objet de comptes-rendus détaillés auprès des structures concernées (Préfecture, Sous-Préfecture, SDIS, Forces de l'Ordre, élus, agents communaux, associations mobilisées ...).

## EDUCATION CANINE

Le Club "Les truffes au vent de Recquignies" est une association Loi 1901 qui a pour vocation d'accueillir les personnes qui souhaitent éduquer leur chien dans un cadre familial et détendu et proposer des activités sportives telles l'agility (course d'obstacles), ou encore l'obérythmée (chorégraphie en musique racontant une histoire).

Pour tous renseignements : compte Facebook « Les truffes au vent de



## LOI 3DS – ADRESSAGE – MOBILISATION DE LA POSTE

La loi 3DS (Différenciation, Décentralisation, Déconcentration et Simplification) de Février 2022, impose aux communes, entre-autres obligations, de fiabiliser les adresses de leur territoire.

L'objectif de cette fiabilisation, identifiée par l'ADRESSAGE, vise, en premier lieu, en cas d'urgence, d'envoyer les secours au bon endroit. Au-delà de cet objectif premier, les services du courrier, les intervenants auprès des populations, les services fiscaux (mise à jour du cadastre), les GPS, les livreurs, les opérateurs de services (électricité, gaz, eau, assainissement, télécom, collecte des déchets ...) sont concernés par l'adressage.

L'adressage consiste à recenser tous les bâtiments et structures de la commune (habitations, commerces, enceintes sportives, lieu de culte, cimetières, monuments, écoles, mairie, médiathèque, salles de réception ...), d'identifier leur accès principal et de vérifier, voire de corriger leur position dans une base de données appelée Base Adresse Nationale (BAN).

L'adressage consiste également à repérer et à corriger, si nécessaire, les anomalies de numérotation des bâtiments et structures des rues de la commune.

2 exemples sur notre commune, dans la rue des Frères Roucheau, on passe du numéro 19 au numéro 25, dans la rue Marceau, les numéros 7 et 11 viennent s'insérer entre les numéros 23 et 27 !

Autre particularité de notre commune, la rue de la Place, coupée par la voie ferrée : Imaginons les secours appelés pour une urgence au numéro 48, rue de la Place et qui s'engagent, logiquement par l'entrée de la rue située à proximité de la Place, au numéro 46, ils se retrouvent face à la voie ferrée !

Lorsque l'état des lieux aura été réalisé, le Conseil Municipal devra délibérer sur les propositions de corrections proposées. En fonction des décisions prises par le Conseil Municipal, certains administrés verront leur adresse

La commune de Marpent a choisi de confier la mission d'adressage à LA POSTE.

Dans les semaines et mois à venir, ne vous étonnez donc pas de voir des techniciens parcourir les rues de la commune avec appareil photo, décamètre et tablette numérique.

NOTA : Dans une même rue, lorsqu'au moins 30% des numérotations présentent une anomalie, une correction est obligatoire.



## FUITE DE GAZ, RUE DE LA REPUBLIQUE

Le 14 Janvier 2025 vers 19h00, les riverains de la rue de la République ont été alertés par une forte odeur de gaz et un sifflement caractéristique d'une importante fuite.

Le SDIS a été mobilisé pour sécuriser la zone et a procédé à la mise en sécurité de 6 personnes.

Sur place, 2 agents des Services Techniques de la commune assuraient la maîtrise de la circulation des véhicules déviés.

Les techniciens GRDF ont constaté la déconnexion du tuyau d'alimentation en gaz en amont du compteur du 21 de la rue de la République.

La fuite a été rapidement maîtrisée, suivie d'une réparation provisoire permettant à tous les riverains de rejoindre leur domicile.

Vers 20h15 la rue a été rendue à la circulation.

La remise en état définitive a été réalisée dans les jours qui ont suivi.



## PRÉSERVONS LES NIDS

Pour respecter la période de nidification des oiseaux, évitons de tailler les haies ou d'élaguer nos arbustes et nos arbres entre avril et la fin juillet

## ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

Nous rappelons que le brûlage des déchets verts est interdit par arrêté préfectoral.

Et que les engins motorisés de jardinage (tondeuse, tracteur, débroussailleuse et taille-haie) sont interdits les dimanches et les jours fériés (sauf de 10h à 12 h) par arrêté municipal.



## FLEURISSEMENT DE L'ENTREE DE LA VOIE RAPIDE

Remerciements et félicitations à Madame et Monsieur NASONTE pour le fleurissement de l'entrée de la voie rapide en direction de Maubeuge.



# Consultation citoyenne « La Salmagne »

Le débat qui agite depuis plusieurs mois le conseil communautaire sur la Salmagne exige des élus des prises de position alors qu'ils n'ont reçu aucun mandat de leurs habitants.

La consultation a pour but d'aider l'élu qui siège à l'Agglomération (le Maire ou sa suppléante), à prendre en considération, au moment des votes, les opinions des Marpentoises et des Marpentois.

Vous trouverez ci-après les argumentaires transmis de la Communauté d'Agglomération (CAMVS) et ceux de l'Association de Défense et de Développement des Activités de la Salmagne (ADDAS).

### MODALITES DE LA CONSULTATION :

Chaque participant (e) prendra en mairie le questionnaire indiquant trois possibilités :

- Je m'oppose à la fermeture de l'aérodrome de la Salmagne
- J'accepte la fermeture de l'aérodrome sous réserve de la certitude de la création d'au moins 1000 emplois sur le site.
- J'accepte la fermeture de la Salmagne, quel que soit le nombre d'emplois créés

**ADDAS**  
Association de Défense et de Développement des Activités de la Salmagne

L'ADDAS présente cinq raisons essentielles de s'opposer à la destruction de la Salmagne.

**Environnementales.**  
La Salmagne, c'est 70 hectares de terres agricoles et d'espaces naturels. Au-delà du refuge qu'ils procurent les champs captants à la biodiversité, ceux-ci jouent un rôle déterminant pour limiter les inondations des villages environnants et retarder les problèmes de pluies en pluies écoulements d'alimentation en eau.

**Historiques et patrimoniales.**  
La Salmagne c'est un site chargé d'histoire. Depuis la révolution française durant laquelle les premiers ballons captifs ont été utilisés pour surveiller les lignes aériennes. Jusqu'au dernier meeting aérien de 2018, sans oublier « l'équipe des Maubeugeois », champions du monde d'aéronautisme, l'aéronautique fait partie du patrimoine des Salmagnais.

**Culturelles et éducatives.**  
La Salmagne, c'est un lieu d'apprentissage, de formation et d'éducation, unique dans la région « Hauts de France ». Durant des décennies des centaines d'élèves des collèges et lycées d'agglomération ont été formés au « brevet d'initiation aéronautique ». Plusieurs écoles sociales ou professionnelles, forment au pilotage jusqu'à l'obtention des brevets (aviateurs, ULM).

**Touristiques.**  
La Salmagne, c'est un atout touristique incontestable. Ce site, situé au cœur de l'Avesnois, a pour vocation de renforcer l'attractivité de notre territoire. Pour les habitants d'agglomération, c'est aussi un lieu de promenade, de loisirs et de détente particulièrement riche.

**Economiques.**  
La Salmagne, c'est une réalité économique. Les entreprises sont des références nationales en terme de maintenance et d'importation de machines. Des savoir-faire reconnus, constituent un potentiel de développement raisonnable, responsable, et durable.

Alors que de nombreuses friches adaptées à l'implantation d'entreprises méritent d'être valorisées, pourquoi un tel acharnement contre la Salmagne ? L'absence de perspectives réelles concernant l'échance, la nature et le nombre d'emplois (1000, 2000, ou 5000 imaginés par la CAMVS), ne justifie-t-elle pas l'inquiétude et l'opposition ?

**L'agglomération veut détruire, nous voulons construire**

**La consultation se déroulera  
du 12 au 23 mai 2025  
(heures d'ouverture de la mairie).**

Votre bulletin vous sera remis en mairie  
où vous disposerez d'une urne  
pour le glisser en toute discrétion.

**Le dépouillement public aura lieu  
en salle du conseil  
le samedi 24 mai à 10 heures.**

**Merci de votre participation  
à cette démarche citoyenne.**

L'Agglomération Maubeuge  
Val de Sambre n'a pas été en  
mesure de nous transmettre  
un texte. Notre relance écrite  
auprès du directeur et du  
Président Bernard BAUDOUX  
est restée sans réponse.



# La Plage Verte



## NOS TARIFS : Printemps - Été 2025

	MARPENTOIS		EXTERIEURS		
	1 heure	1 h 30	1 heure	1 h 30	
Bateaux Électriques	20€		35€		
Canoës	6€	9€	8€	12€	Tarif centre de Loisirs sur demande
Vélos Électriques	Demi-journée 18€	Journée 30€	Demi-journée 15€	Journée 25€	supplément charrette 5€
Mini-Golf (9 trous)	Adultes 8€	Enfants (-14) 1€	Adultes 2€	Enfants (-14) 1€	▲ Pour certaines activités la carte d'identité est demandée
Beach Volley	Mise à disposition du ballon : <b>Gratuit</b> ballon non restitué : 50€				
Roulotte (4 personnes)	1 nuit 40€	à partir de la 2ème nuit 38€	1 nuit 45€	à partir de la 2ème nuit 40€	Forfait bière 25€

### INFOS PRATIQUES :

A proximité « Tribunaux du parc » et « Pizza Family »

En centre bourg (5mn à pied)

- Boulangerie du Moulin,
- Restaurant « l'Héritage »,
- Café le « Sac Bar »,
- Supérette « Proxi Super »,
- Centre de soins infirmiers médicaux.



Carton gratuit pour la location de la roulotte.



# Services de l'Agglo

## LA COLLECTE DES DÉCHETS VERTS Sur rendez-vous



Du 1er avril au 31  
octobre 2025



### Comment prendre rendez-vous ?

Je prends rendez-vous auprès de l'association en charge de la collecte en fonction des créneaux de passage dans ma commune. (Calendrier à retrouver sur [agglo-maubeugevaldesambre.fr](http://agglo-maubeugevaldesambre.fr))

AGIE

Les Ateliers du Val de Sambre

SYNERGIE

### Les déchets verts acceptés

- Les tontes de pelouses
- Les branches de moins de 20cm
- Les pelures d'agrumes
- Les tiges de légumes
- Les tiges de céréales
- Les tiges de paille

### Comment les présenter ?

A PRÉSENTER dans des sacs ouverts, des cartons ou des petites poubelles de moins de 20kg. Pour les branches, conditionner les extrémités ficelées de 1,50m de longueur maximum. Attention, le diamètre des branches ne doit pas être supérieur à 2cm.

### Une question sur vos déchets ?

Contactez le Pôle Accueil de l'Agglo  
au 03 27 53 01 00 ou rendez-vous sur :  
[www.agglo-maubeugevaldesambre.fr](http://www.agglo-maubeugevaldesambre.fr)

## DIFFUSION DE L'AGGLO'MAG

Dans une démarche d'optimisation de la communication, de réduction de l'empreinte écologique et en raison de l'arrêt de l'activité du prestataire de diffusion, la Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre vous informe que la nouvelle édition du magazine L'Agglo'Mag ne sera plus diffusée dans toutes les boîtes à lettres.

Afin de continuer à informer les habitants, il a été décidé de privilégier une distribution ciblée en mettant le magazine à disposition dans des lieux stratégiques accessibles à toutes et tous, tels que les mairies, bibliothèques, maisons de services au public, et autres points de passage fréquentés.

Notez que les habitants souhaitant recevoir le magazine peuvent se faire connaître auprès du service communication : [communication@amvs.fr](mailto:communication@amvs.fr) ou au 03.27.53.01.00 (le magazine sera envoyé via la Poste, sous blister).



# Événementiel

## FESTI-KIOSQUE

**Samedi 31 mai**

16h00 : Ouverture des manèges  
18h30 : Concert de l'Harmonie Communale  
20h00 : Tombola offerte par la Municipalité

### Dimanche 1er juin

Brocante rue Henri Barbusse de 6h à 18h  
1,50 €/ml (particulier) et 3,00 €/ml (professionnel)  
(aucune réservation et aucun point électrique)  
17h00 : Danses folkloriques  
20h00 : Tombola offerte par les Forains  
et la Municipalité

### Lundi 2 juin

Demi-tarif sur les manèges  
à partir de 16h30



## FÊTE DE LA MUSIQUE

**Samedi 21 juin**

en centre-bourg  
à partir de 17h30

## FÊTE DES LAMPIONS

**13 & 14 juillet**

Place Communale



# La jeunesse

MARPENT  
Mairie  
10 rue de la République  
59550 Marpent



Relais  
**Info Jeunes**

Besoin d'une information fiable et à jour sur  
l'ensemble des sujets qui concernent les jeunes ?



Viens dans un  
**RELAIS INFO JEUNES**

près de chez toi

**Marpent**

**MÉDIATHÈQUE**

Rue de la Mairie

0478 21 21 71  
0478 21 21 72



0478 21 21 71  
0478 21 21 72



Vous avez besoin d'une information fiable sur l'ensemble des  
sujets concernant les jeunes et, partant de l'intérêt que pourrait  
apporter ces nouveaux services numériques de proximité.

Venez découvrir ce nouvel outil à votre "Relais Info Jeunes" à la  
Médiathèque « l'Oiseau Lyre » le samedi 7 juin 2025 de 10h à 12h

## DICTÉE

Dans le cadre de la Semaine de la Langue Française, les élèves de la classe de CM2 ont participé à une dictée. Quatre lauréats ont obtenu les meilleurs résultats et ont été récompensés par une bande dessinée.

Pour encourager tous les participants, quelques friandises ont également été distribuées.



## OPÉRATION « PETITS DÉJEUNERS »

Tous les élèves du groupe scolaire, des classes de maternelle et de primaire, ont apprécié l'opération "Petits Déjeuners" organisée par l'équipe enseignante. Céréales, fruits et diverses variétés de pains ont été dégustés et appréciés par tous.



Cette initiative a été rendue possible grâce à la collaboration des élus, des agents du restaurant scolaire et des parents disponibles



# Les dossiers d'inscription pour Les A.C.M du 7 Juillet au 1 Août 2025 sont disponibles en mairie.

Accueil sans repas : Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

Accueil avec repas : Du lundi au vendredi de 9h à 17h30

Les Thèmes de cette année :



Les Grands font leur "Cinéma".



Les Marpinioux font leur "Cirque".



## Tarifs ACM juillet 2025 :

<u>1<sup>ère</sup> Période (9 jours) :</u>	Marpentois sans repas	Marpentois avec repas	Extérieur sans repas	Extérieur avec repas
Non Allocataire CAF	35,91 €	64,71 €	53,87 €	93,47 €
Allocataire 1er Enf.	27,09 €	55,89 €	40,64 €	80,24 €
Allocataire 2 <sup>ème</sup> Enf.	22,68 €	51,48 €	34,02 €	73,62 €
QF - 600	22,68 €	51,48 €	34,02 €	73,62 €
CCAS de Marpent	16,38 €	45,18 €		
<u>2<sup>ème</sup> période (10 jours)</u>	Marpentois sans repas	Marpentois avec repas	Extérieur sans repas	Extérieur avec repas
Non Allocataire CAF	39,90 €	71,90 €	59,85 €	103,85 €
Allocataire 1er Enf.	30,10 €	62,10 €	45,15 €	89,15 €
Allocataire 2 <sup>ème</sup> Enf.	25,20 €	57,20 €	37,80 €	81,80 €
QF - 600	25,20 €	57,20 €	37,80 €	81,80 €
CCAS de Marpent	18,20 €	50,20 €		

Supplément camping ados/collégiens = 30€

**RETOUR** des dossiers en Médiathèque de Marpent les :

- le Lundi 12 Mai de 8h30 à 11h30, le Mardi 20 Mai de 14h à 18h

et le Mercredi 28 Mai de 14h à 17h



## VOYAGES DE FIN D'ANNEE SCOLAIRE

**Lundi 5 mai**

Maison du Bocage Sains du Nord  
pour les élèves de Maternelle  
(petite section et moyenne section)

**Mardi 6 juin**

Maison du Bocage Sains du Nord  
pour les élèves de Maternelle  
(toute petite section, petite section  
et grande section)

**Mardi 10 juin**

Ecomusée de Trélon  
et Fort Leveau de Feignies  
pour les élèves de Primaire (CM1/CM2)

**Lundi 16 juin**

Sparkoh! à Mons  
pour les élèves de Primaire (CE2/CM1)

**Vendredi 27 juin**

Clairmarais  
pour les élèves de Primaire (CP)

Maroilles  
pour les élèves de Primaire (CE1/CE2)



## FORMATION GÉNÉRALE BAF MARPENT

**Du 28 juin au  
05 juillet 2025**

En Demi-pension

Tarif : **430€** Prix public

**Informations :**  
[bafa@ligue59.org](mailto:bafa@ligue59.org)



**Inscriptions :**  
[www.formationsligue5962.org](http://www.formationsligue5962.org)

**390€**  
Lundi 5 mai  
les  
MARPELOIS

Pour  
beneficier  
de cette réduction:  
renseignements auprès  
de la commune.

Un partenariat :



## CAMP Vacances (13-16 ANS)

A Merlimont-Plage

du lundi 18 au  
vendredi 22  
Août 2025

- Transport en Mini-bus
- Hébergement pension complète au Camping 4\* de Merlimont-Plage
- Sortie à Bagatelle Parcours Accrobranche ou Rosalie à Berck etc...



## 80 Euros !!!!

Facilité de Paiement :

- En 2 fois
- Pass Loisirs
- CCAS

Nombre de places  
limitées (7 jeunes)

Inscriptions  
en Mairie  
ou auprès de  
M. Loïc MARLOT



# La Médiathèque



## PROGRAMME DES ACTIVITÉS MÉDIATHÈQUE L'OISEAU LYRE



### RELAIS INFO JEUNES

Samedi 7 juin  
10h-12h

Matinée portes ouvertes pour découvrir  
notre point Relais Info Jeunes !  
de 15 à 30 ans



### LES BEAUX JOURS

Samedi 10 mai

10h-12h et 14h-16h

Activités manuelles autour des fleurs et du  
soleil, avec un beau gouter pour terminer !

### ESCAPE GAME MUSICAL !

Samedi 28 juin

10h-12h et 14h-16h

La fête de la Musique  
continue ! Escape Game

**ACCES GRATUIT POUR LES MARPENTOIS  
5€ L'ANNEE CIVILE POUR LES EXTERIEURS**



# HISTOIRE ET PATRIMOINE

## LA RUE DELBREIL

Nommée successivement cité Delbreil puis Quartier Delbreil, cette rue perpendiculaire à la rue V. Hugo, descend en direction de la voie ferrée, fait une boucle puis remonte en direction de la rue V. Hugo. Inexistante sur le cadastre napoléonien de 1845, elle est créée lors de l'édification des maisons par le Docteur Delbreil qui déclare, le 31 décembre 1898, avoir fait entreprendre le 15 octobre 1898 la construction nouvelle de 10 maisons d'habitation au lieu-dit «Buisnière» et rue de Rocq section B28. A la même époque il fonde une briqueterie à Jeumont. Au recensement de 1901, le « Quartier Delbreil » se compose de : 30 maisons, 28 ménages, 128 individus, 95 français et 33 étrangers. Au fil des années d'autres habitations voient le jour.



### Qui est Emile DELBREIL ?



Médecin de son état, né à Trith-St-Léger le 5 décembre 1868, il est le fils de Jean Delbreil, employé des contributions directes, né à Montauban et d'Adélaïde Maretz née à Lourches. Emile est le dernier d'une fratrie de 4 enfants. Il obtient son doctorat en médecine le 20 mars 1895 à la faculté de médecine de Lille. Après l'obtention de son diplôme, il ouvre un cabinet à Jeumont dans la rue de Maubeuge à l'angle de l'actuelle rue Lecat. Au recensement de 1906, il y réside avec sa mère, veuve, et sa sœur Jeanne. Le docteur Delbreil exerce son métier à Jeumont et Marpent (Almanach Arrondissement d'Avesnes 1896, JO 1910, Ravet Anceau 1905, 1911, 1914)

Lors de la première guerre mondiale, il est envoyé en Allemagne le 4 novembre 1914 comme otage. Après son retour, il part s'installer, avec son épouse Jeanne Marie Barbenoire, à Amiens.

Le couple quitte Amiens pour se réfugier à Pau où sa fille Marguerite naît le 24 juillet 1917. Emile Delbreil ne reviendra plus dans le Nord. Sa seconde fille, Suzanne, naît le 10 juin 1922 à Caupenne d'Armagnac dans le Gers. Il exercera successivement son métier à La Bastide St Pierre dans le Tarn et Garonne (recensement 1926) et enfin à St Jean d'Illac en Gironde (Guide Rosenwald 1938-1945). Les dernières années de sa vie se déroulent à Bordeaux où il décède le 18 avril 1955.

Remerciements aux archives des villes de Bordeaux et Pau  
**André HUART**



# ETAT CIVIL

(La mention d'état civil n'est possible qu'avec l'accord préalable de la famille concernée)

## Naissances :

GIBON Laurenza, 26/01/2025  
FRANCOIS Ilaya, 08/02/2025  
TRINEZ GUILLEZ Lyla, 24/02/2025

## Décès :

CAMUS Jean, 03/10/1938 - 04/01/2025  
POULET épouse COLLET Cécile, 22/03/1939 - 14/01/2025  
VANVAL veuve PERALES Bernadette, 08/09/1958 - 10/02/2025

## Mariage :

Florence DEFREERE et Laurent HOUZE  
le 29 mars 2025



# TRIBUNES

## Groupe de la majorité Marpent Passionnément



Chères Marpentoises, Chers Marpentois,

Le vote du budget est un moment important pour une commune. En 2024, nous avons constaté une baisse des recettes fiscales que peut expliquer l'absence de constructions neuves et la somnolence du marché immobilier, celle-ci entraînant une baisse des recettes provenant des taxes sur les mutations immobilières.

Nos dépenses réelles de fonctionnement baissent de leur côté de 3 %, une réussite eu égard aux objectifs d'augmentation de 2 % fixés par la Loi de Finances.

Ces moindres dépenses s'expliquent par une série de baisses pour les services extérieurs et les charges de personnel.

Le résultat de clôture de l'exercice en fonctionnement est de 226 337, 85 €. Notre capacité de désendettement est de deux années. Situation saine par conséquent.

Pour 2025, le budget adopté à l'unanimité le 3 avril affiche une prudence dans les prévisions de recettes et une volonté de maîtriser les dépenses, dans la continuité de l'année précédente.

La note budgétaire est consultable sur [www.marpent.fr](http://www.marpent.fr)

## Groupe de l'opposition Ensemble Pour Marpent



Les membres du groupe  
Ensemble Pour Marpent  
n'ont pas communiqué de  
tribune pour le bulletin  
municipal d'avril.

# L'Agenda

**MERCREDI 30 AVRIL**  
**JEUDI 1ER MAI**  
LOTO DU FC MARPENT  
SALLE POLYVALENTE

**DIMANCHE 4 MAI**  
RANDONNÉE DE L'AMITIÉ  
ORGANISÉE PAR LES  
CYCLOS-RANDONNEURS

**JEUDI 8 MAI**  
CÉRÉMONIE  
COMMÉMORATIVE  
RASSEMBLEMENT A 10H15 DEVANT LA MAIRIE

**SAMEDI 10 MAI**  
PIÈCE DE THÉÂTRE « HYSTÉRIE  
AU COUVENT », AUDITORIUM

**MARDI 13 MAI**  
REPAS MENSUEL DES AINES  
SALLE POLYVALENTE

**SAMEDI 17 MAI À 20H00**  
CONCERT DE PRINTEMPS  
DE L'HARMONIE COMMUNALE  
AUDITORIUM

**DIMANCHE 18 MAI**  
CONCOURS DE PÉTANQUE  
PAR LES COPAINS D'ANTAN  
PARC VANNOPPEN

**SAMEDI 31 MAI**  
**DIMANCHE 1ER JUIN**  
**LUNDI 2 JUIN**

FESTI-KIOSQUE  
PLACE COMMUNALE

**SAMEDI 7 JUIN**  
SOIRÉE-CONCERT  
ROCK IN PROGRESS  
SALLE POLYVALENTE

**MARDI 10 JUIN**  
REPAS MENSUEL DES AINES  
SALLE POLYVALENTE

**SAMEDI 14 JUIN**  
KERMESSE DU  
GROUPE SCOLAIRE

**VENDREDI 20 JUIN 20H**  
 **DIMANCHE 22 JUIN 22H**

CONCERTS SACREE FIESTA  
AUDITORIUM

**SAMEDI 21 JUIN**  
CONCOURS DE PÉTANQUE  
PAR LE FC MARPENT  
STADE DU BEL AIR

**SAMEDI 21 JUIN**  
FÊTE DE LA MUSIQUE

**DIMANCHE 8 JUILLET**  
CONCOURS DE PÉTANQUE  
PAR LES COPAINS D'ANTAN  
PARC VANNOPPEN

**DIMANCHE 13 JUILLET**  
**LUNDI 14 JUILLET**  
FÊTE DES LAMPIONS  
PLACE COMMUNALE



Plus d'informations sur le site de la ville :  
[www.marpent.fr](http://www.marpent.fr)

ou sur la page facebook officielle :  
<https://www.facebook.com/Marpent.InitiativeEnActions/>